



Charte de l'Archer

Chaque archer doit avoir une conduite exemplaire donc :

- il utilise sans modération les mots "bonjour" et "au revoir", "s'il vous plaît" et "merci"
- il respecte tous les autres archers qu'ils soient jeunes ou adultes et tous les membres chargés de l'encadrement
- il reste calme et maître de lui
- il éteint son téléphone portable
- il prend soin de son matériel, le maintient en bon état et l'utilise suivant les directives qui lui sont données
- il suit à la lettre les consignes des entraîneurs
- il refuse toute forme de tricherie
- il s'interdit toute forme de violence
- il participe à l'installation et au rangement du matériel en fonction de ses aptitudes physiques
- il range une partie du matériel non utilisé en cas de départ anticipé
- il participe à l'entretien du matériel collectif
- il participe toujours au même cours encadré
- il respecte le rythme de tir et plus particulièrement pendant le créneau horaire des plus jeunes
- il respecte les règles du tir à l'arc et de l'association
- il respecte les décisions des arbitres
- il respecte ses partenaires

Les dirigeants et les entraîneurs doivent :

- sensibiliser les archers à l'esprit sportif
- respecter chaque archer qu'il soit jeune ou adulte
- refuser et sanctionner tout acte de violence.
- apprendre aux archers à gagner mais aussi à perdre
- encourager tous les archers, même ceux en difficulté
- apprendre aux archers à respecter les règles et les décisions de l'arbitre
- dédramatiser les échecs en expliquant que l'essentiel est de participer

Les parents des jeunes archers et les archers adultes doivent soutenir les actions pédagogiques de l'équipe d'encadrement et s'engagent :

- à encourager leurs enfants même en cas d'échec
- à refuser toute forme de dopage
- à interdire toute forme de violence
- à applaudir les performances de tous, même celles des archers en difficulté
- à aider, à faire respecter les règles et les consignes des entraîneurs
- à participer, à la vie de l'association (Bénévolat sur les manifestations et travaux)
- à se tenir informés et notamment **en lisant les mails et en y répondant**,
- à permettre la participation aux concours

Archers, dirigeants, entraîneurs, parents : chacun est responsable de la sécurité au sein de l'association.

Signatures de l'archer et de ses parents s'il est mineur